

---

# Conférence du désarmement

24 mai 2011

Français

---

## Compte rendu définitif de la mille deux-cent vingt-quatrième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 24 mai 2011, à 11 h 10

*Président(e)*: M. Wang Qun .....(Chine)

**Le Président** (*parle en anglais*): Je déclare ouverte la 1224<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

À la suite de la décision officielle adoptée par la Conférence du désarmement le 17 mai 2011 s'agissant de la nomination de M. Kassym-Jomart Tokayev en tant que Secrétaire général de la Conférence, et de la lettre que j'ai adressée au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en ma qualité de Président de la Conférence du désarmement, M. Ban Ki-moon m'a informé, le 19 mai, qu'il avait nommé M. Tokayev, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, au poste de Secrétaire général de la Conférence du désarmement et de Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à la Conférence du désarmement.

J'ai donc l'honneur et l'avantage de féliciter M. Tokayev à l'occasion de sa nomination au poste de Secrétaire général de la Conférence du désarmement et de Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon. Dans cette Salle du Conseil, nous avons gardé la place au chaud pour M. Tokayev, et nous le remercions d'être venu ici pour nous rencontrer. Le Secrétaire général est un homme d'État bien connu pour sa perspicacité et sa clairvoyance politique, mais aussi pour son immense expérience diplomatique. Nous espérons non seulement qu'il fera profiter la Conférence du désarmement de sa riche expérience, mais aussi qu'il pourra lui insuffler un nouvel élan et une nouvelle vitalité, particulièrement à ce stade critique. En attendant, je tiens, au nom de la Conférence du désarmement, à l'assurer de notre appui dans l'exercice de ses fonctions.

Avant de passer à la liste des orateurs d'aujourd'hui, je voudrais donner la parole à notre Secrétaire général, M. Tokayev.

**M. Tokayev** (Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies) (*parle en anglais*): J'ai le plaisir de prendre la parole devant cette auguste instance dans le cadre de mes nouvelles fonctions de Secrétaire général de la Conférence du désarmement. Je vous suis reconnaissant d'avoir apporté votre appui à ma nomination, et je suis prêt, à mon tour et avec le concours du secrétariat, à appuyer la Conférence du désarmement dans ses activités.

Il se trouve que j'ai eu l'occasion de m'exprimer devant la Conférence du désarmement il y a neuf ans. À cette époque, j'ai déclaré en substance qu'il fallait engager des travaux de façon parallèle, c'est-à-dire ouvrir des négociations sur certaines questions et engager des discussions sur la possibilité d'ouvrir des négociations sur d'autres questions, faute de quoi la Conférence du désarmement perdrait sa crédibilité, ce qui nous contraindrait à chercher d'autres moyens de résoudre ces problèmes.

Je dois concéder que, depuis cette époque, les choses n'ont pas beaucoup évolué. Un certain nombre de propositions habilement rédigées nous ont été présentées dans le but d'engager un travail de fond, mais, malheureusement, aucune d'entre elles n'a permis de sortir de l'impasse politique dans laquelle la Conférence est plongée.

Nul doute que l'adoption d'un programme de travail en mai 2009 a représenté un moment important dans le travail de la Conférence. Elle a mis en évidence le potentiel unique que la Conférence peut avoir lorsqu'elle parvient à trouver un juste équilibre entre le compromis et le consensus.

Je félicite la Conférence pour la volonté, la vision et le dynamisme politiques incarnés dans le programme de travail. Pourtant, même une proposition aussi importante que celle-là s'est perdue dans d'interminables débats de procédure.

Comme l'a déclaré le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le blocage persistant de la Conférence du désarmement a des effets délétères sur la sécurité internationale. Alors que les États et la société civile progressent, la Conférence du désarmement reste paralysée.

Le succès de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), en mai 2010, a représenté une étape importante. Les efforts bilatéraux portent leurs fruits. C'est notamment le cas du nouveau Traité START. Pourtant, vous le savez, la session de 2010 de la Conférence du désarmement s'est achevée sans que la Conférence ait pu engager un travail de fond.

Cette situation est une profonde déception pour l'ensemble de la communauté internationale.

Je dois dire que le premier semestre de cette année a été particulièrement constructif, grâce aux efforts des présidences canadienne, chilienne et chinoise, que je tiens à féliciter et à remercier. Je continue à espérer que vous, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, saurez mettre à profit ce climat positif pour amplifier l'élan et engager un travail de fond à la Conférence du désarmement.

Je suis arrivé à Genève en provenance d'un pays qui a volontairement renoncé à son arsenal nucléaire, qui a adhéré au TNP et au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et qui a fermé son site d'expérimentation d'armes nucléaires.

Je suis arrivé à un moment crucial de l'existence de la Conférence. Il y a des désaccords manifestes sur la façon dont nous devrions procéder.

Certains États mettent en avant l'importance de la Conférence en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, alors que d'autres estiment qu'en l'absence de travail de fond, les ressources dévolues à cette instance pourraient être mieux utilisées ailleurs.

Des voix se font clairement entendre pour réclamer que des questions soient traitées hors du cadre de la Conférence. Certes, ce serait sans doute un moyen de progresser sur certains points, mais une telle démarche nuirait gravement à la Conférence du désarmement en lui faisant perdre sa raison d'être.

L'Assemblée générale tiendra en juillet prochain un débat consacré à toutes ces questions, et la situation de la Conférence du désarmement est inscrite à l'ordre du jour de sa prochaine session, en septembre.

Nous devons tous regarder la vérité en face, que cela nous plaise ou nous dérange. Si cette année s'achève, une fois de plus, sans accord sur un programme de travail, les discussions sur l'avenir de la Conférence qui auront lieu à l'Assemblée générale pourraient être particulièrement compliquées.

C'est dans ce sombre contexte que je prends mes fonctions de Secrétaire général de la Conférence du désarmement. J'espérais pouvoir être un peu plus optimiste, mais quoi qu'il en soit, l'optimisme l'emporte encore sur le pessimisme, car j'ai vraiment hâte d'être le témoin de votre capacité de discernement et de votre sens des responsabilités. Je compte également sur votre créativité diplomatique. Il est temps de considérer les questions de désarmement dans le contexte politique plus général d'une sécurité mondiale durable.

Le dernier communiqué du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, qui a été publié il y a quelques jours à peine dans plusieurs quotidiens à travers le monde, notamment dans *Le Temps*, en Suisse, est un autre message clair et un appel urgent adressé aux États membres de la Conférence pour qu'ils surmontent les difficultés actuelles.

M. Ban Ki-moon a livré une évaluation éloquente et franche de la situation actuelle de la Conférence du désarmement. Il a souligné la véritable divergence constatée entre la tendance actuelle au niveau mondial et la situation de la Conférence. Il a déclaré en substance: le désarmement gagne du terrain, mais la Conférence du désarmement risque de faire naufrage.

Toutefois, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a adressé plusieurs appels à la Conférence, l'enjoignant de surmonter ses divergences, notamment s'agissant de la convocation d'une réunion de haut niveau.

Sa proposition en cinq points doit être traitée avec le plus grand sérieux et considérée comme un point de départ pour engager un travail de fond.

Il a également chargé son Conseil consultatif de se pencher sur la question, et j'ai appris qu'il y aurait peut-être un échange entre la Conférence et le Conseil, au cours de la deuxième partie de la session de la Conférence, à Genève, à la fin du mois de juin.

C'est pourquoi je pense que la Conférence du désarmement est encore capable de se sortir de l'ornière. Pour atteindre cet objectif, les délibérations et les débats doivent être complétés par des négociations.

En tant que fervent partisan du désarmement multilatéral, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour vous aider à empêcher que cette précieuse instance perde toute crédibilité.

En effet, je serais particulièrement peiné que la Conférence, unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, dont l'histoire est marquée par tant de succès et de contributions à la sécurité internationale, se montre incapable de surmonter ses divergences.

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, soyez donc des gagnants, et non des perdants. L'histoire de la diplomatie montre que les gagnants ne sont pas jugés, mais loués. Seuls les perdants sont à blâmer.

Je crois encore dans la sagesse collective et dans votre sens des responsabilités. Je suis impatient de travailler en étroite collaboration avec vous.

**Le Président** (*parle en anglais*): Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration, en particulier de ses observations pertinentes et enrichissantes. Je le remercie également de sa volonté de renforcer la Conférence du désarmement. Je passe maintenant à la liste des orateurs d'aujourd'hui.

Les délégations ci-après ont demandé à prendre la parole: le Kazakhstan, au nom du Groupe des États d'Europe orientale, le Maroc, au nom du Groupe des 21, la France, au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, la Chine, la Suisse, en tant que pays hôte, l'Indonésie, au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), l'Iraq, les Philippines, au nom du groupe informel d'États observateurs, la Fédération de Russie, le Bélarus et la République islamique d'Iran.

Je donne maintenant la parole au représentant du Kazakhstan.

**M. Tileuberdi** (Kazakhstan) (*parle en anglais*): J'ai aujourd'hui l'honneur de faire la présente déclaration au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

Le Groupe des États d'Europe orientale souhaite très cordialement la bienvenue à M. Tokayev, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, et le félicite chaleureusement d'avoir été nommé Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à la Conférence du désarmement.

Nous savons tous que M. Tokayev est un ardent défenseur d'un désarmement nucléaire mondial. Le temps est venu de rappeler son engagement personnel lors du processus qui a conduit le Kazakhstan à adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et lors de la création de la zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale. En particulier, en 1996, M. Tokayev a, au nom du Gouvernement kazakh, signé le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Le Groupe des États d'Europe orientale est fermement convaincu que son parcours diplomatique et son expérience politique hors pair lui permettront de répondre à toutes les attentes.

Nous assistons depuis des années aux efforts constants menés pour faire sortir la Conférence du désarmement de l'ornière. Le Groupe des États d'Europe orientale souligne que la Conférence du désarmement reste exceptionnelle en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement.

C'est pourquoi l'engagement et le dynamisme du Secrétaire général, appuyés par une attitude responsable et flexible de tous les États membres, nous permettront de redynamiser le processus de désarmement multilatéral.

Pour sa part, notre Groupe s'engage à apporter un appui et une coopération indéfectibles aux efforts menés pour parvenir à un désarmement nucléaire.

**M. Hilale** (Maroc) (*parle en anglais*): Je suis honoré de prendre la parole au nom du Groupe des 21 et de féliciter M. Tokayev à l'occasion de sa nomination au poste de Secrétaire général de la Conférence du désarmement, une nomination que notre instance a approuvée.

Le Groupe des 21 est certain que les qualifications, l'expérience et les compétences diplomatiques avérées de M. Tokayev, de même que sa remarquable carrière dans la diplomatie multilatérale, constitueront un gage inestimable à l'appui des travaux de la Conférence du désarmement. Le Groupe des 21 tient à assurer le Secrétaire général de la Conférence du désarmement de son appui et de sa coopération indéfectibles.

Le Groupe des 21 réaffirme que le désarmement nucléaire demeure sa priorité absolue, et il réitère sa volonté d'engager des négociations sur un programme progressif en vue de l'élimination complète des armes nucléaires suivant un calendrier précis, y compris une convention sur les armes nucléaires.

**M. Danon** (France): Je souhaiterais à mon tour, au nom de tous mes collègues membres du Groupe occidental, adresser à S. E. M. Kassym-Jomart Tokayev, nos très chaleureuses félicitations à l'occasion de sa confirmation au poste de Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Le parcours qui vous a conduit, M. Tokayev, jusqu'à Genève est éloquent. Je songe en particulier aux postes ministériels que vous avez successivement occupés au service de votre pays, notamment en qualité de Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan et de Premier Ministre. Je pense aussi à votre expérience de la pratique parlementaire que votre élection à la présidence du Sénat du Parlement kazakh vous a permis de cultiver.

L'exercice de ces multiples responsabilités font de vous, à n'en pas douter, un homme familier des décisions et des arbitrages. Autant de qualités dont vous pourrez faire profit ici, dans l'enceinte de la Conférence du désarmement, où la diplomatie semble, de temps en temps, avoir renoncé à venir à bout des oppositions. C'est donc portés par l'espoir et la confiance que nous plaçons en votre autorité que nous vous souhaitons la bienvenue, M. Tokayev, en tenant à vous assurer de notre volonté d'appuyer tous vos efforts pour redonner à la Conférence un nouvel élan.

**M. Li Yang** (Chine) (*parle en chinois*): La délégation chinoise tient tout d'abord à féliciter M. Tokayev et à lui souhaiter la bienvenue alors qu'il accède aux fonctions de Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, de Secrétaire général de la Conférence du désarmement et de Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à la Conférence du désarmement.

M. Tokayev, qui vient du Kazakhstan, est titulaire d'un doctorat en sciences politiques. Il est un expert reconnu des affaires internationales, domaine dont il possède une connaissance et une maîtrise hors pair. Dans son pays, il a exercé, entre autres éminentes fonctions, les fonctions de Ministre des affaires étrangères, de Premier Ministre et de Président du Sénat au sein du Parlement kazakh, ce qui lui a permis d'acquérir une riche expérience de l'administration et des compétences remarquables. S'il s'est constamment efforcé de développer les relations bilatérales entre la Chine et le Kazakhstan et de promouvoir une coopération mutuelle et une coexistence pacifique entre le Kazakhstan et les autres pays, il a aussi, grâce à sa compréhension approfondie et à son expérience personnelle de la diplomatie multilatérale et de l'action internationale en faveur de la limitation des armements et du désarmement, notamment à la Conférence du désarmement, contribué de façon significative à la promotion du multilatéralisme et à la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales.

La Chine a une totale confiance dans l'expérience diplomatique, les qualifications professionnelles et le dynamisme de M. Tokayev. Nous sommes fermement convaincus que, sous sa direction éclairée, la Conférence du désarmement sera capable de surmonter n'importe quelle difficulté, de continuer à exercer son importante mission en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement et de s'acquitter de son obligation de garantir la sécurité internationale.

La délégation chinoise se félicite de ce que le nouveau Secrétaire général de la Conférence du désarmement soit issu du Kazakhstan, voisin important et ami de la Chine. Se fondant sur les relations entretenues par la Chine et le Kazakhstan et sur la situation actuelle du processus de désarmement multilatéral, la Chine appuiera activement les travaux du Secrétaire général et continuera à entretenir une riche coopération avec le Secrétaire général et avec le secrétariat placé sous sa direction, afin de promouvoir le commencement rapide d'un travail de fond à la Conférence du désarmement.

**M. Lauber** (Suisse): Monsieur le Président, au nom de la Suisse, État hôte de la Conférence du désarmement, je souhaite la bienvenue au nouveau Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, M. Kassym-Jomart Tokayev, et le félicite pour son accession à ses nouvelles fonctions au sein de cette Conférence.

Nous apprécions le fait d'avoir un nouveau Secrétaire général qui dispose d'une expérience de première main en matière de désarmement et qui est familier avec les défis auxquels nous faisons face dans divers domaines du désarmement, de la maîtrise des armements et de la non-prolifération.

La Conférence du désarmement a le mandat et les moyens voulus pour relever un bon nombre de ces défis. Il est évident pourtant que, ces dernières années, la Conférence n'était pas en mesure de remplir sa fonction principale, qui est de négocier des traités sur le désarmement et la non-prolifération.

Pour la Suisse, il incombe en premier lieu aux 65 États membres de la Conférence d'assumer leur responsabilité et d'agir concrètement pour sortir de cette impasse. Vous ne pouvez pas, Monsieur le Secrétaire général, nous décharger de cette responsabilité. Toutefois, en tant que Secrétaire général, vous jouez un rôle important pour le succès de cette Conférence et nous comptons sur votre engagement et vos conseils.

En particulier, je vous encourage à rappeler régulièrement, et avec des mots clairs, comme vous l'avez fait tout à l'heure, notre responsabilité en tant qu'États membres de la Conférence et à nous faire part de vos conseils et recommandations sur la façon dont nous pouvons relancer, voire revitaliser les travaux de la Conférence.

Nous espérons qu'avec votre engagement et le soutien d'un secrétariat efficace et compétent, la Conférence du désarmement se mettra au travail et remplira son mandat en négociant des traités sur le désarmement et la non-prolifération afin d'améliorer la sécurité globale.

Je vous souhaite un excellent début ici à la Conférence du désarmement et vous réitère l'assurance du plein soutien de la Suisse en tant qu'État hôte et membre de la Conférence du désarmement.

**M. Percaya** (Indonésie) (*parle en anglais*): J'ai l'honneur de donner lecture de la présente déclaration au nom des États membres de l'ASEAN représentés à la Conférence du désarmement, à savoir l'Indonésie, la Malaisie, le Myanmar et le Viet Nam. Les États observateurs à l'ASEAN représentés à la Conférence du désarmement, à savoir les Philippines et la Thaïlande, s'associent également à la présente déclaration.

Les États membres de l'ASEAN susmentionnés souscrivent à la déclaration que vient de faire le Maroc au nom du Groupe des 21.

Qu'il me soit permis d'emblée, au nom de l'ASEAN, de féliciter M. Tokayev de sa nomination au poste de Secrétaire général de la Conférence du désarmement et de Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à la Conférence du désarmement.

Nous sommes convaincus que sa riche expérience des plus hautes fonctions gouvernementales, de même que ses compétences diplomatiques et sa connaissance approfondie de la Conférence du désarmement, permettront à M. Tokayev d'apporter une contribution précieuse aux travaux de cette instance.

Permettez-moi également de saisir cette occasion pour réaffirmer que le désarmement nucléaire a toujours été notre priorité absolue et que nous avons toujours été engagés dans les efforts destinés à débarrasser le monde des armes nucléaires.

Nous croyons que l'action en faveur d'un désarmement nucléaire a toujours été et doit demeurer la raison d'être de la création de la Conférence du désarmement.

Il est regrettable que le blocage actuel empêche cette instance d'engager des négociations sur les questions de fond dont elle est saisie.

Nous avons toujours appuyé les travaux de la Conférence du désarmement. Dans ce contexte, nous tenons à réaffirmer notre appui indéfectible et à exprimer notre volonté de poursuivre les consultations sur toute proposition dont l'objet serait de promouvoir un consensus sur le programme de travail.

Nous appuyons également la désignation d'un coordonnateur spécial sur la question de l'élargissement de la composition de la Conférence du désarmement.

Nous estimons que cette démarche et l'élargissement de la Conférence susciteront l'élan politique tant attendu capable de contribuer au progrès des travaux de la Conférence du désarmement.

**M. Alhakim** (Iraq) (*parle en arabe*): Monsieur le Président, la délégation iraquienne souscrit à la délégation faite au nom du Groupe des 21. Permettez-moi tout d'abord de féliciter chaleureusement votre pays, qui est ami du nôtre, d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement, et de vous assurer de l'appui et de la coopération indéfectibles de ma délégation dans l'exercice de vos fonctions. Nous sommes pleinement

convaincus que vos compétences et vos connaissances vous permettront de conduire nos travaux vers des résultats positifs. Je saisis cette occasion pour adresser mes félicitations à M. Tokayev pour sa nomination au poste de Secrétaire général de la Conférence du désarmement. Nous sommes convaincus que ses qualifications professionnelles, ses compétences diplomatiques et son expérience seront d'une utilité précieuse à la Conférence du désarmement, particulièrement à un moment où elle a besoin de sang frais pour se remettre au travail.

Comme vous le savez, l'Iraq a été élu à la présidence de la session de fond de la Commission du désarmement qui s'est tenue à New York du 4 au 21 avril 2011. L'Iraq a dû s'acquitter d'une tâche importante. Pour la première fois, l'Iraq a accédé à la présidence d'une instance de désarmement après avoir fait l'objet, depuis 1991, des mesures visées au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies et des sanctions qui lui étaient imposées en raison de la politique militariste agressive menée par l'ancien régime. Aujourd'hui, alors que l'Iraq s'est engagé à vivre en paix avec lui-même et avec ses voisins et qu'il est parvenu à faire lever les mécanismes et les restrictions qui lui étaient imposés par le Conseil de sécurité pour des raisons connues de tous, il a pu, avec l'aide et l'appui de ses amis, obtenir la levée de ces restrictions avec l'adoption, par le Conseil de sécurité, de la résolution 1957 (2010), et a pris des mesures en vue de se réintégrer dans la communauté internationale en tant que pays partisan et promoteur actif du désarmement et de la non-prolifération.

Le Gouvernement iraquien est convaincu de l'importance des travaux de la Commission du désarmement, instance délibérative spécialisée dans le domaine du désarmement. La Commission représente l'un des principaux moyens d'instaurer et de préserver la paix et la sécurité internationales. En outre, le travail qui doit être accompli dans le cadre de la Commission du désarmement revêt une importance considérable et exerce une grande influence sur les progrès accomplis par la communauté internationale dans la poursuite de ses objectifs de désarmement. N'oublions pas les succès remportés par la Commission, notamment le consensus de 1999 concernant les lignes directrices sur la création de zones exemptes d'armes nucléaires et les principes régissant la limitation des armes classiques.

La Commission a élu les présidents des trois groupes de travail: la Norvège a été élue à la présidence du Groupe de travail I chargé d'examiner le point 4 de l'ordre du jour, intitulé «Recommandations en vue de réaliser le désarmement nucléaire et la non-prolifération des armes nucléaires». Le Nigéria a été élu à la présidence du Groupe de travail II chargé d'examiner le point 5 de l'ordre du jour, intitulé «Éléments d'un projet de déclaration faisant des années 2010 la quatrième Décennie du désarmement». Le Venezuela a été élu à la présidence du Groupe de travail III chargé d'examiner le point 6 de l'ordre du jour, intitulé «Mesures de confiance concrètes dans le domaine des armes classiques». Lors de la session de cette année de la Commission du désarmement, les délégations ont participé activement aux discussions, et les présidences des trois groupes de travail ont accompli un travail remarquable dans le but de rapprocher les points de vue et de produire des documents susceptibles de constituer une base solide pour les discussions à venir. Certains signes ont également montré que la Commission du désarmement avait accumulé une certaine expérience au cours de ces onze dernières années. Le Président de la session a réaffirmé la nécessité de prolonger l'élan obtenu cette année par la Commission dans le cadre de la révision de ses méthodes de travail, et de jouer un rôle plus actif en tant qu'un des principaux mécanismes de désarmement. Les délégations ont souligné le rôle joué par l'Iraq au cours de sa présidence de la session de la Commission du désarmement, estimant qu'il avait contribué à rapprocher les points de vue en mettant un accent particulier sur les dénominateurs communs entre les positions des États et en évitant de s'attarder sur des questions qui auraient pu ramener au premier plan des points de divergence. Au cours de la session de fond de 2011 de la Commission du désarmement, aucun document n'a été

produit. La Commission du désarmement a adopté par consensus les rapports de ses organes subsidiaires et les conclusions qui y figurent. Aucune recommandation n'a été soumise, et il a été décidé de soumettre les textes des rapports à l'Assemblée générale. La Commission a adopté dans son ensemble le rapport à soumettre à l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session.

À cette occasion, ma délégation tient à affirmer sa position sur un certain nombre de questions de désarmement.

Le Gouvernement de mon pays est fermement convaincu de la responsabilité de respecter et mettre en œuvre les conventions et traités relatifs au désarmement et à la non-prolifération, et il réaffirme son attachement aux arrangements internationaux dans le domaine du désarmement, de la limitation des armements et de la non-prolifération. En outre, le Gouvernement iraquien attache une grande importance à la question du désarmement en général. C'est pourquoi l'Iraq a adhéré à l'ensemble des principaux traités de désarmement, et il affirme sa détermination totale à mettre en œuvre l'ensemble des dispositions et à remplir l'ensemble des conditions énoncées dans ces instruments, en particulier dans le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, la Convention sur les armes biologiques et la Convention sur les armes chimiques. L'Iraq est en outre partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires depuis 1969.

L'Iraq a également signé le Protocole additionnel type au régime de garanties généralisées de l'Agence internationale de l'énergie atomique, de même que la Convention sur les mines antipersonnel et la Convention sur les armes à sous munitions. Il a également adhéré au Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques, devenant le 131<sup>e</sup> État partie à cet instrument, le 11 août 2010, et il a présenté sa déclaration initiale le 30 mars 2011. Qui plus est, le Gouvernement irakien a décidé d'adhérer à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires.

La Conférence du désarmement, unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, vit un moment crucial de son histoire. À cet égard, l'Iraq attache une importance particulière à la Conférence du désarmement. La Conférence, unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, a connu un parcours marqué par plusieurs succès. C'est pourquoi nous devons redoubler d'efforts pour nous mettre d'accord sur un programme de travail équilibré et complet répondant aux préoccupations de l'ensemble des États membres, conformément au Règlement intérieur, et faire des progrès sur les questions relatives à la paix et à la sécurité internationales, dont nous sommes saisis.

Le désarmement nucléaire doit demeurer l'une des priorités absolues de la Conférence. Conformément au statut particulier qui lui a été conféré dans le Document final adopté par l'Assemblée générale lors de sa première session extraordinaire consacrée au désarmement, en 1978, et comme suite aux conclusions rendues par la Cour internationale de Justice dans son avis consultatif de 1996, la nature destructrice des armes nucléaires fait de l'élimination complète et définitive de ces armes une nécessité pour la survie de l'humanité, alors que leur existence reste une menace pour la paix et la sécurité internationales. En conséquence, nous appelons à l'ouverture de négociations sur un programme progressif en vue de l'élimination complète des armes nucléaires suivant un calendrier précis, y compris sur une convention sur les armes nucléaires.

Malgré les mesures positives récentes prises sur le plan international, la persistance de la majeure partie des arsenaux nucléaires et la mise au point de nouveaux types d'armes nucléaires et de systèmes de vecteurs demeurent une source de préoccupation majeure. Nous devons convenir de la nécessité d'élaborer un instrument juridique international contraignant propre à apporter des garanties aux États non dotés d'armes nucléaires, et définir les moyens susceptibles de nous permettre de progresser vers cet objectif. Malgré

leur importance primordiale dans ce sens, les garanties de sécurité négatives, qui répondent à une exigence juste et légitime de la part des États non dotés d'armes nucléaires qui ont volontairement renoncé à toute option militaire nucléaire en adhérant au Traité, ne peuvent en aucun cas être considérées comme se substituant à l'objectif d'un désarmement nucléaire général.

La poursuite de la production de matières fissiles menace à la fois la non-prolifération nucléaire et le processus de désarmement nucléaire. L'Iraq appuie la mise au point d'un traité multilatéral, non discriminatoire et internationalement vérifiable visant à interdire la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes ou autres dispositifs explosifs nucléaires.

À cette occasion, nous tenons à exprimer la vive préoccupation qui est la nôtre devant le fait qu'une année entière s'est écoulée depuis l'adoption du plan d'action relatif à la région du Moyen-Orient par la Conférence des États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, sans qu'aucune des mesures définies dans ce plan d'action n'ait commencé à être exécutée, sans qu'un coordonnateur ait été désigné par la Conférence et sans qu'un pays hôte ait été désigné en concertation avec les pays de la région. Nous affirmons avec force que le retard pris par les parties concernées, en particulier par le Secrétaire général de l'ONU et par les trois dépositaires du Traité sur la non-prolifération, dans l'exercice des obligations qui leur ont été imposées par la Conférence d'examen, représente un revers pour les efforts internationaux destinés à instaurer un monde exempt d'armes nucléaires et un obstacle au progrès des efforts de non-prolifération. Ce retard entraînera l'effondrement du Traité sur la non-prolifération au Moyen-Orient, et il deviendra impossible d'assurer la sécurité des membres de la Ligue des États arabes qui doivent faire face au danger de l'arme nucléaire et de la prolifération nucléaire dans la région; cette situation imposera à ces pays de réviser leurs politiques.

En conclusion, nous renouvelons notre appel à la Conférence du désarmement pour qu'elle atteigne son objectif principal en redoublant d'efforts, en faisant preuve de flexibilité et en parvenant à un accord sur un programme de travail équilibré et complet répondant aux préoccupations de l'ensemble des États membres.

**M. Garcia** (Philippines) (*parle en anglais*): Au nom du groupe informel d'États observateurs, j'ai l'honneur et l'avantage de souhaiter très chaleureusement la bienvenue à M. Tokayev, qui vient d'être nommé Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à la Conférence du désarmement et Secrétaire général de la Conférence du désarmement.

Nous félicitons le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, de son choix inspiré. Notre nouveau Secrétaire général arrive porteur d'une riche expérience que lui vaut le fait d'avoir été Premier Ministre, Président du Sénat et Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan. Il connaît parfaitement et apprécie la Conférence du désarmement et les affaires du désarmement en général, et il apportera une nouvelle vigueur aux travaux de notre instance.

Le groupe informel d'États observateurs se réjouit de travailler avec M. Tokayev et avec les présidents de la Conférence, en particulier sur la question de l'élargissement de la composition de la Conférence du désarmement. Nous tenons à assurer le Secrétaire général de notre appui indéfectible et lui souhaiter nos meilleurs vœux de succès au cours de son mandat à la tête de l'Office des Nations Unies à Genève et de la Conférence du désarmement.

Au niveau national, la délégation philippine souscrit à la déclaration dont l'Ambassadeur du Maroc a donné lecture au nom du Groupe des 21 et à la déclaration faite par l'Ambassadeur d'Indonésie au nom de l'ASEAN.

**M. Loshchinin** (Fédération de Russie) (*parle en russe*): La délégation russe salue et appuie chaleureusement la nomination de M. Kassym-Jomart Kemelevich Tokayev au poste de Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Kassym-Jomart Tokayev est bien connu dans les cercles internationaux. Il a derrière lui une longue et remarquable carrière, non seulement en tant que diplomate confirmé, mais aussi en tant que responsable politique et homme d'État prépondérant du Kazakhstan. En tant que Ministre des affaires étrangères, puis Premier Ministre, puis Président du Parlement kazakh, il a accompli un remarquable travail pour consolider l'amitié et la coopération entre la Russie et son pays. Nous lui en savons gré et l'en remercions.

M. Tokayev, docteur en sciences politiques, est un expert qui fait autorité dans le domaine des relations internationales, et il est l'auteur de plusieurs ouvrages et monographies. Comme Ambassadeur, il a accompli un travail considérable et fructueux dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération. Ici, dans les années 1990, il a pris part aux négociations sur la réduction des armements nucléaires, et il a fait partie du Comité conjoint sur la mise en œuvre du Traité START I. Il connaît parfaitement les questions relatives à la paix et à la sécurité internationales et il est par conséquent au fait des questions spécifiques à l'ordre du jour et des problèmes auxquels doit faire face la Conférence du désarmement.

S'agissant de la nomination de M. Tokayev, je ne puis passer sous silence un événement symbolique. Comme un signe du destin, Kassym-Jomart Tokayev, du temps où il était Ministre des affaires étrangères de la République du Kazakhstan, a été le premier orateur de la séance plénière de la Conférence du désarmement du 21 mars 2002 à féliciter Sergei Ordzhonikidze d'avoir accédé au poste de Secrétaire général de la Conférence.

Aujourd'hui, c'est lui qui accède à cette éminente responsabilité, et nous lui souhaitons le plein succès. Nous croyons que cette coïncidence notable, cette continuité d'événements, permettra d'obtenir un résultat important, à savoir l'approbation du programme de travail de la Conférence et, du même coup, sa sortie de l'impasse. La délégation russe est convaincue que nous trouverons tous en Kassym-Jomart Tokayev un responsable expérimenté, réfléchi et sage, de même qu'un partenaire qui, à la tête de l'Office des Nations Unies à Genève, contribuera grandement au progrès de l'action en faveur du désarmement et de la non-prolifération et à la préservation du rôle de la Conférence du désarmement en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement. Sa confirmation à ses hautes fonctions constitue d'ores et déjà un bon point de départ.

Aujourd'hui, nous espérons très vivement qu'à 18 heures, Kassym-Jomart Tokayev inaugurera l'exposition marquant le cinquantième anniversaire du vol spatial de Youri Gagarine. Nous invitons tous nos collègues à participer à cet événement, de même qu'à la réception qui suivra immédiatement le vernissage de l'exposition.

**M. Ponomarev** (Biélorus) (*parle en russe*): L'Ambassadeur Khvostov m'a demandé de donner lecture de cette déclaration, car il doit assister personnellement à l'élection du Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale.

Le Biélorus s'associe à la déclaration dont le Kazakhstan a donné lecture au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

Ma délégation tient à adresser ses sincères félicitations à M. Kassym-Jomart Tokayev pour sa nomination au poste de Secrétaire général de la Conférence du désarmement.

La nomination du nouveau Secrétaire général arrive à un moment critique, où les attentes de la communauté internationale s'agissant de la reprise des travaux de fond de cette importante instance de négociation sont plus fortes que jamais. Ma délégation est intimement convaincue que son sens de la direction, sa riche expérience diplomatique et sa hauteur de vue permettront de faire tout ce qui est nécessaire pour restaurer le prestige et le rôle de la Conférence.

Comme l'a fait observer l'Ambassadeur Loshchinin, de la Fédération de Russie, M. Tokayev a été le premier orateur à faire une déclaration après la nomination de son prédécesseur à ce poste, M. Sergei Ordzhonikidze. Il s'était alors déclaré convaincu que la Conférence du désarmement, symbole des efforts multilatéraux, pouvait et devait prouver sa propre efficacité. Nous partageons ce point de vue, qui garde toute son actualité aujourd'hui et qui a pris son sens avec cette nomination.

Comme l'a relevé la semaine dernière l'Ambassadeur du Brésil, M. Soares, au cours de ces dernières années, pas un État n'a souhaité se retirer de la Conférence du désarmement. Pour nous, cela ne peut signifier qu'une seule chose: l'espoir de reprendre les négociations à la Conférence reste vif. Nous n'avons pas le droit de décevoir cet espoir.

Nous tenons à assurer M. Tokayev de notre plein appui et à lui souhaiter le plein succès dans ses nouvelles fonctions.

**M. Sajjadi** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, je saisis cette occasion pour vous féliciter de la façon dont vous dirigez les travaux de la Conférence du désarmement. Je voudrais m'associer à mon tour à la déclaration dont vient de donner lecture l'Ambassadeur du Maroc au nom du Groupe des 21. C'est pour moi un grand plaisir et un honneur de féliciter M. Tokayev de sa nomination au poste de Secrétaire général de la Conférence du désarmement, une nomination qui a été approuvée par cette instance.

Nous attachons une grande importance à la Conférence du désarmement, unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement. Nous devons préserver la nature, le rôle et la raison d'être de cette auguste instance dont la priorité absolue doit demeurer le désarmement nucléaire et l'élimination totale de toutes les armes nucléaires suivant un calendrier précis.

Je suis convaincu que la riche expérience multilatérale et les compétences diplomatiques avérées de M. Tokayev joueront un rôle majeur dans le concours qu'il sera en mesure d'apporter à la Conférence du désarmement. Je saisis cette occasion pour assurer le Secrétaire général de la Conférence du désarmement de l'appui et de la coopération indéfectibles de ma délégation dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

**M. Chebihi** (Algérie) (*parle en arabe*): l'Ambassadeur Jazaïry aurait souhaité pouvoir prononcer lui-même cette déclaration, mais il doit assister à une autre réunion et m'a par conséquent confié le soin de donner lecture de la déclaration suivante:

«J'ai demandé à prendre la parole aujourd'hui pour m'associer à la déclaration du Groupe des 21 et souhaiter la bienvenue et adresser mes chaleureuses félicitations à M. Tokayev à l'occasion de sa nomination au poste de Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à la Conférence. Monsieur le Secrétaire général de la Conférence, vous le savez, votre nomination intervient dans un contexte éminemment sensible, marqué par les difficultés auxquelles la Conférence fait face pour retrouver le chemin des négociations et par l'impact de cette situation sur notre instance. Alors que le genre humain et toutes les créatures terrestres sont confrontés au péril qui résulte de l'existence d'arsenaux nucléaires considérables et de doctrines militaires particulièrement dangereuses, nous sommes paralysés, incapables de prendre la moindre mesure tangible pour soulager les préoccupations

ayant trait à la sécurité, notamment celles des États non dotés d'armes nucléaires; la raison fondamentale de cette situation est à chercher dans les politiques sécuritaires égoïstes de certains États. La persistance de cette situation préoccupante menace la crédibilité de la Conférence, et son avenir est désormais des plus incertain.

Nous avons besoin de la Conférence du désarmement, unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, pour relever les graves défis qui menacent chacun d'entre nous. Aussi, nous n'avons pas perdu et ne perdrons pas espoir, et nous poursuivrons nos efforts; notre persévérance finira peut-être par nous permettre de trouver rapidement une formule innovante susceptible de donner à la Conférence la possibilité de s'acquitter du mandat qui lui a été confié. Dans ce contexte, nous sommes certains que le Secrétaire général de la Conférence dispose de l'expérience, des compétences et des qualités nécessaires pour lui permettre de s'acquitter correctement de ses fonctions et d'accompagner la Conférence dans son voyage dans le cadre de ses attributions. La délégation algérienne n'hésitera pas à accorder au Secrétaire général de la Conférence du désarmement tout l'appui dont il aura besoin pour s'acquitter de ses fonctions de la meilleure des façons possibles.».

**M. Kwon Haeryong** (République de Corée) (*parle en anglais*): Permettez-moi tout d'abord de m'associer à mes collègues pour souhaiter chaleureusement la bienvenue à M. Tokayev à l'occasion de sa nomination au poste de Secrétaire général de la Conférence du désarmement.

Le changement de Secrétaire général de la Conférence du désarmement intervient alors que les négociations ici sont au point mort. Le Kazakhstan, patrie de M. Tokayev, a pris un certain nombre de mesures concrètes qui démontrent sa ferme intention de renforcer son régime de non-prolifération et de désarmement en mettant son arsenal nucléaire et son site d'expérimentation hors service. Par son action, le Kazakhstan a montré l'exemple dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération.

Comme M. Tokayev l'a mentionné dans sa déclaration, il s'est exprimé devant la Conférence du désarmement il y a neuf ans et, comme aujourd'hui, il l'a exhortée à ouvrir des négociations dès que possible.

Comme vous le savez, la Conférence du désarmement traverse cette année une phase cruciale de son existence. J'espère que le remarquable sens de la direction de M. Tokayev dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération produira un élan suffisant pour redynamiser la Conférence du désarmement.

**Le Président** (*parle en anglais*): Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Cela ne semble pas être le cas.

Avant de conclure la séance, j'invite la Conférence à prendre une décision sur une nouvelle demande émanant d'un État non membre qui souhaite participer à nos travaux en 2011. Cette demande provient de l'Arménie, et elle figure dans le document CD/WP.563/Add.3, dont vous êtes saisis.

Puis-je considérer que la Conférence décide d'inviter l'Arménie à participer à nos travaux conformément au Règlement intérieur? Il en est ainsi décidé.

Nos travaux de ce matin sont à présent terminés. La prochaine séance plénière aura lieu cet après-midi, à 15 heures. Nous aurons le plaisir d'accueillir le Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, M. Ahmet Üzümcü, qui s'adressera à la Conférence.

La présente séance plénière officielle de la Conférence est levée.

*La séance est levée à 12 h 10.*